

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'asbl FVWB du SAMEDI 22 MARS 2025 à 10 H à BEEZ

Présents pour les entités provinciales/régionales :

• Brabant Wallon (4) :

- Francis OFFERMANS
- Frédéric SCHMITT
- Philippe VANESCOTE (procuration à SCHMITT F.)
- Jean-Philippe MEURS (procuration à OFFERMANS F.)

• Bruxelles Capitale (4) :

- Thibaut LYCOPS (procuration à VANLEEUEW D.)
- Quentin BALLINGER (procuration à CATHELYNS A.)
- Audrey CATHELYNS
- Didier VAN LEEUEW

• Hainaut (6) :

- Patrick CARLIER
- Denis VAN BEVER
- Thérèse LEFEVRE (procuration à CARLIER P.)
- Blaise PECHEUR
- Eric LETOT
- Annick VIVIER (procuration à LETOT E.)

• Liège (6) :

- Philippe ACHTEN
- Pascal SCHMETS
- Patrick HERBRANDT
- Olivier LECLUSE
- Jean-Pierre CHISOGNE
- Alain CABAY

• Luxembourg (6) :

- Michel FORGET (procuration à BURTON G.)
- Roger GRUSELIN
- Anne-Marie HABETS
- Jean-Louis MASSART
- Guy BURTON
- Bernard VALENTIN

- **Namur (6) :**

- Jérôme CORNET
- Michel HOURLAY
- Corine LECOMTE (procuration à CORNET F.)
- Vincent DELBART (procuration à HOURLAY M.)
- Bernard DEWILDE (procuration à FOSSEPRE F.)
- Fabrice FOSSEPRE

- **RVV (2) :**

- Stephan ANDRE
- Willy FRANK

- **Total : 34 voix**

- Dominique RETERRE, préside la séance.

1. Accueil des membres et vérification des pouvoirs.

La secrétaire procède au décompte des voix.

Total de 34 voix

2. Mot de la Présidente.

Bonjour à tous,

Merci d'être tous présents pour notre deuxième AG en 2025.

Lorsque nous sommes présents pour cet AG, cela signifie que la fin de saison approche et que chacun d'entre nous commence la planification de la saison prochaine.

Au niveau de la fédération, l'équipe n'est pas restée sans rien faire, nous avons débuté la formation spécifique pour le niveau entraîneur qui était attendue depuis de nombreuses années.

Nous avons la chance d'avoir Emile Rousseaux qui a rejoint notre staff technique dans le cadre de 3 projets :

- Il est en charge des cours tactico-techniques dans le cadre de la formation MS Entraîneur ;
- Il est expert dans le cadre du projet des athlètes à haut potentiel ;

- Il amène également son expertise dans le projet des jeunes entraîneurs à hauts potentiels.

Au niveau de Be Gold, nous avons reçu la validation de notre projet sur les hauts potentiels pour la toute première fois. Merci à toute l'équipe pour la ténacité dans le dossier.

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur la bonne gouvernance afin de mettre en application les recommandations issues de l'audit de l'UCL.

La Ministre des Sports a reconnu notre fédération pour les 8 prochaines années.

Et dès ce lundi, un employé mi-temps sera en charge de la communication.

Lors de la dernière AG, j'avais annoncé le passage de Laurence au sein des entités pour présenter le plan stratégique lors des différentes AG. J'espère que vous n'aurez pas tous choisi la même date pour l'organiser afin que Laurence puisse se rendre partout.

Voilà retracé, les deux derniers mois d'activité.

Je vous souhaite à tous une belle fin de saison et rendez-vous aux interprovinces du 21 avril prochain et aux finales francophones à Waremme.

3. Modifications du ROI

Art. 11 : Traitement de données à caractère personnel.

Nouvel article .

La FVWB traite les données à caractère personnel conformément à la législation en vigueur, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La FVWB met à disposition une politique de confidentialité décrivant le respect de la législation précitée sur son site internet. Toute modification de cette politique doit faire l'objet d'un accord du CA.

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	34

Art. 211 : Mise à disposition des informations des affiliés.

Nouvel article.

1. Tout club doit mettre en tout temps à disposition de la FVWB les informations suivantes de ses affiliées :
 - Nom et prénom ;
 - Genre ;
 - Date de naissance.
2. Tout club doit mettre en tout temps à disposition de la FVWB les informations suivantes de ses affiliés ou, si ces derniers sont mineurs, de leurs parents ou leur tuteur légal :
 - Adresse ;
 - Numéro de téléphone ;
 - Adresse électronique.
3. Tout manquement volontaire au présent article donne lieu à l'application de l'amende de 5U par affiliés dont les informations ne sont pas à disposition de la FVWB.

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	34

Art. 340 : Hiérarchie.

1. La hiérarchie des arbitres comprend les grades suivants : jeunes, candidat, régional, provincial, fédéral, **national**, international, honoraire.
 - ~~être âgé de 18 ans (âge réel) ou moins et de 45 ans (âge réel) au plus ;~~
être âgé de 16 ans (âge réel) au moins et de 55 ans âge réel au plus-

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	34

Approbation du rapport d'activité 2024

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	3	4	6	2	6	6	6	33
Abstention	1							1

4. Présentation et approbation du compte 2024

Le trésorier présente les grandes lignes du bilan comptable et donne les commentaires permettant d'apporter une réponse claire concernant la situation financière de la fédération.

La synthèse comptable de l'année 2024 présente un résultat positif de 948,86 €, le bilan fait apparaître de nouvelles provisions pour un montant de 264.000 €.

Un suivi rigoureux des dépenses est poursuivi afin de garantir une gestion financière optimale.

Pour notre pouvoir subsidiant, de nombreux justificatifs sont élaborés à travers tous les subsides, de nombreux échos positifs sont émis par l'Adeps.

De nombreux dossiers sont en cours d'élaboration, la recherche de nouveaux moyens et le soutien de l'Adeps sont au centre de nos préoccupations.

En fonction de nouveaux éléments, le budget 2025 présenté lors de l'AG du 11 janvier 2025 sera revu prochainement dès que les nouveaux montants des subsides Adeps seront annoncés par l'Administration.

Quelques remarques et demandes d'explication.

- Dans l'actif immobilisé en capitalisable, on retrouve la dépense de l'étude menée en collaboration avec l'université de Louvain pour l'établissement du plan stratégique pour la prochaine olympiade. La question posée est de savoir si la fédération est propriétaire du travail et de ces données ? Le trésorier va prendre contact avec l'UCL pour obtenir des éclaircissements à ce sujet afin d'obtenir un document attestant l'appartenance des données par la FVWB.
- Dans les recettes, il est demandé qu'à l'avenir, les postes cotisation/affiliations et subsides soient séparés afin de donner une meilleure lisibilité.
- Vu que le montant des liquidités est conséquent, ne serait-il pas conseillé de placer une partie de ce montant sur un compte d'épargne ?
- Quid de la possibilité de faire certaines AG (spécialement lors des AG sans vote de personnes) en virtuel ?
- Pour la maison de Beez, 2 réductions de valeurs ont été actées en 2020 et 2021.

Une telle action serait-elle prévue dans un proche avenir ?

Le trésorier répond que cela doit être abordé par le groupe de travail prévu avec la valorisation de ce que cela représenterait en terme de coût avant de l'acter éventuellement sur l'exercice 2025.

Résultat du vote pour l'approbation du compte 2024

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	2	2	6	2	6	6	6	30
Abstention	2	2						4

5. Décharges aux administrateurs.

Rapport de contrôle des comptes annuels de la FVWB rédigé par la Fiduciaire Renson.

Suite à notre désignation comme expert-comptable externe par votre trésorier Mr Pascal SCHMETS, nous avons procédé à l'examen des comptes de l'asbl arrêtés au 31/12/2024.

L'audit a été effectué dans de bonnes conditions et sur base des documents transmis conformément à notre lettre de mission. Il n'y a pas eu de contrôle interne. Nous avons pu avoir accès à toutes les informations souhaitées; nous avons ainsi validé les comptes de bilan et avons contrôlé par sondage les comptes de résultat.

Analyse de l'actif:

Au niveau investissement, du matériel (vidéo check et caméras) a été acheté pour 13.848 €;

un audit plan stratégique a également été effectué par l'UCL (26.090 €).

Les amortissements postulés au bilan 2024 suivent le tableau prévu.

Analyse du passif:

Le remboursement du crédit immeuble et du dernier leasing voiture respectent les échéances prévues.

La provision pécule de vacances est imputée conformément au calcul du secrétariat social.

Des provisions pour charges futures ont été postulées pour 264.000 €; ce montant est provisionné par l'organe de gestion sur base des projets futurs à réaliser et des coûts y liés. En tenant compte des provisions précédentes non encore utilisées, le montant total de celles-ci s'élève au bilan pour 424.000 € (compte 163000).

Analyse du compte de résultat :

L'année 2024 est positive au niveau financier et est fort comparable à l'année 2023: les rentrées sont similaires ainsi que les frais de fonctionnement. Le poste rémunération personnel diminue de 100.000 €. Ce gain est investi dans la provision de projets à réaliser. Le compte de résultat se clôture ainsi par un bénéfice de 948.96 €. Le détail de ces comptes peut être analysé sur le bilan détaillé.

Conclusion:

A la suite de nos travaux de vérification, nous pouvons attester que les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 donnent une image fidèle et correcte du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ASBL, conformément au référentiel comptable applicable

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	32

6. Interpellations.

Aucunes interpellations reçues.

D. Blairon donne quelques infos sur le travail de l'équipe technique .Il invite les membres à venir voir la façon dont se déroule le prochain stage des sélections FVWB qui aura lieu à Seneffe les 28,29 et 30 avril prochain.

F. Schmitt informe du projet 'Septembre 2025' qui est en préparation. Il devrait rassembler joueurs, arbitres, coachs et toutes les AOC le W-E du 20-21 septembre à Louvain-la-Neuve.

Clôture de la séance à 10H45

La Secrétaire Générale

HABETS A.M

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Habets A.M.', with a long horizontal stroke extending to the right.